

Discours de Luc Bérille, Secrétaire général

Complément au rapport d'activité

Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s camarades,

Bonjour à toutes et à tous, et bienvenue à Rennes

A l'ouverture de ce congrès où nous allons beaucoup travailler, je voudrais commencer par nous souhaiter collectivement bon courage, beaucoup de vigueur démocratique mais aussi beaucoup d'écoute, de respect mutuel et de convivialité pour, ensemble, faire de ces trois jours un moment fort qui projettera notre UNSA vers les 4 ans à venir.

Nous nous réunissons dans un contexte politique, social et écologique inédit, à la fois par sa complexité et par sa gravité. Tenir un congrès dans des circonstances aussi interrogatrices voire déstabilisantes pour le syndicalisme pourrait inquiéter certains. Eh bien pas nous à l'UNSA et je crois, tout au contraire, qu'il faut nous en réjouir.

Car c'est une chance exceptionnelle que de pouvoir disposer de ce moment de notre congrès où nous pouvons tout mettre sur la table, tout discuter librement entre nous, ce que nous avons fait comme ce que nous devrons faire dans les quatre années à venir, non pas pour fuir ou esquiver les doutes ou les questionnements qui assaillent en ce moment le syndicalisme comme toute la société, mais au contraire pour nous efforcer de les affronter et d'y réfléchir ensemble.

C'est donc autour de ce principe, affronter plutôt qu'esquiver, que j'ai construit cette introduction à nos débats revenant sur l'actualité récente.

Le mouvement des « gilets jaunes », un événement social à l'ère numérique

Je voudrais commencer par évoquer un évènement social qui a largement bousculé le pays ces derniers mois, le mouvement dit « des gilets jaunes ». Je l'évoquerai dans sa phase d'apogée, c'est-à-dire celle de novembre-décembre 2018, pas dans celle très minoritaire, radicalisée et perméable à une violence intolérable qui le caractérise aujourd'hui. S'il me paraît intéressant que l'on s'y arrête, c'est qu'il me semble qu'au regard de l'histoire sociale française, ce mouvement est largement inédit.

Tout d'abord, - et pour celles et ceux qui n'auraient pas compris que nous sommes définitivement entrés dans l'ère du numérique, ils en auront eu la démonstration sous les yeux - voilà un mouvement dont la caractéristique première est qu'il se sera entièrement construit, développé et organisé sur l'internet.

Bienvenue par conséquent XXIème siècle où chaque individu(e), chez lui via son ordinateur ou sa tablette, dans la rue ou dans les transports en commun via son smartphone, peut, désormais, s'exprimer à toute heure du jour ou de la nuit. Bienvenue au XXIème siècle où, non content de fournir à tout un chacun ou chacune la possibilité de s'exprimer, l'internet lui offre aussi, via les réseaux sociaux, un puissant porte-voix qui lui permettra non seulement de se faire entendre de dizaines, de centaines, de milliers d'autres individus mais également de s'organiser avec eux pour échanger des informations ou des points de vue comme pour se donner des lieux de rassemblement ou de manifestation

Mais bienvenue aussi au XXIème siècle où, sur les grands chemins du net comme autrefois sur ceux du Moyen Age, peuvent facilement s'embusquer des brigands, prompts à vous dérober pas seulement comme autrefois votre bourse mais davantage, de façon plus moderne,

vos données personnelles, des brigands mais aussi des escrocs d'autant plus experts en tromperies et en manipulations qu'ils peuvent agir masqués... Bienvenue au XXIème siècle où les fausses nouvelles, les fake news parfois paranoïaques ou « complotistes », circulent aussi vite sur le net que les vraies...

Bienvenue, enfin, au XXIème siècle où les algorithmes des réseaux sociaux sont conçus pour vous mettre en contact avec celles et ceux qui vous ressemblent, fabriquant des communautés fermées de l'entre soi qui se parlent entre elles, où l'on s'encourage et se conforte mutuellement dans ses propres certitudes plus qu'on ne se frotte ou qu'on ne débat, au risque, finalement, de vous isoler d'une société moderne qui, elle, est de plus en plus ouverte et complexe. Vous connaissez cette citation un peu datée, puisque j'ai appris qu'elle provenait d'Antigonos II, un roi macédonien du 3^{ème} siècle avant Jésus Christ: « Gardez-moi de mes amis, mes ennemis. je m'en charge ». Eh bien, je suis tenté de vous en proposer une petite adaptation à la mode numérique, qui la ferait devenir « Gardez-moi de mes amis Facebook, de mes ennemis je m'en charge » : vous voyez que le temps ne fait parfois rien à l'affaire...

• Une crise profonde de la démocratie représentative

Mais ce mouvement dit des « gilets jaunes » a d'autres caractéristiques que son origine numérique. S'il est né, assez classiquement, de revendications sociales, il est d'abord, politiquement, une manifestation incontournable de la profondeur de la crise de la démocratie représentative qui, depuis des décennies maintenant, mine la France comme toutes les autres grandes démocraties en Europe et dans le monde. De ce point de vue, il s'est alimen-

té de ce sentiment de beaucoup se jugeant, souvent avec raison, invisibles, ignorés voire niés et méprisés de celles et de ceux censés pourtant les représenter.

Ce sentiment tournant à la rancœur n'est pas nouveau. Il s'était manifesté régulièrement depuis des années sur le terrain politique électoral, via le vote populiste ou, plus en creux, par une abstention de plus en plus massive. Et tout récemment encore, lors de l'élection présidentielle de 2017, le candidat Macron lui-même aura profité, en partie, de cette volonté « dégagiste ».

Mais il faut le dire ici, ce même Président de la République, s'il n'est pas responsable à lui-seul de ce phénomène dont la genèse est bien antérieure à son arrivée au pouvoir, porte une lourde responsabilité dans le déclenchement du mouvement. Parce qu'enfin, des « premiers de cordée » au « il suffit de traverser la rue pour trouver du boulot », en passant par « Si vous n'êtes pas content, c'est que vous n'avez pas compris » ou d'autres expressions encore du même tonneau, avec l'égrainage de ses petites phrases blessantes et provocatrices, insupportables de suffisance et de mépris, à l'appui d'une politique socialement profondément injuste, il aura sans doute achevé de faire déborder le vase.

Ce mouvement porte donc une mise en accusation de la démocratie représentative. Pour ses dysfonctionnements ? Il y en a et c'est donc légitime. Mais il peut aussi, ce qui est beaucoup plus inquiétant, porter un rejet pur et simple du système démocratique en soi, au profit d'une conception autoritaire de l'exercice du pouvoir et, là, cela pourrait être terrifiant pour les démocrates que nous sommes.

Ce courant pour autant ne reflète pas politiquement LA France mais une partie d'elle seulement, car une large fraction de nos concitoyens adhère encore au système démocratique et veut y croire, comme en atteste le succès du « grand débat ».

Mais ce mouvement dit « des gilets jaunes », s'il était subjectivement marqué comme je viens de le dire, aura aussi été marqué territorialement. Géographiquement en effet, vous n'y trouverez pas massivement la France des grandes zones urbaines et pas davantage des banlieues, mais, à l'exception du département de La Réunion, celle que les démographes identifient comme se trouvant dans ce qu'ils appellent « la diagonale du vide », cette diagonale qui, du Nord-est au Sud-ouest du pays, relie des départements ruraux et péri-urbains en perte d'habitants et donc de services publics, et où la mobilité, obligatoire, ne peut souvent se faire avec un autre mode que l'automobile, d'où la sensibilité exacerbée aux prix du carburant.

Décalage subjectif, je l'ai dit, décalage territorial, je viens de l'aborder, mais décalage sociologique aussi, car ce mouvement ne reflète pas non plus la diversité des couches sociales qui constituent le pays. Son cœur sociologique est en effet ce qu'on appelle la classe moyenne, c'est-à-dire des personnes qui, dans l'ensemble, travaillent, ouvriers, employés ou petits patrons, ou encore retraités de ces catégories socio-professionnelles, avec donc peu de chômeurs et encore moins de chômeurs de longue durée et donc de pauvres ou de très pauvres, avec des revenus oscillant entre 1 et 2 ou 2,5 SMIC, et avec, à l'intérieur, la spécificité d'un certain nombre de femmes seules avec charge de famille.

Son déclenchement, je l'ai dit, s'est fait autour de revendications sociales mises à jour par la hausse des carburants. Mais elles ont en fait révélé une crise du « reste à vivre », qui est sans doute née de la grande crise économique de 2008, touchant particulièrement ces classes populaires et moyennes, le « reste à vivre », c'est-à-dire ce qui reste matériellement à un ménage pour finir le mois, une fois les dépenses contraintes réglées, et qui peut faire que, lorsque cela se réduit à 50 ou 100 €, les fins de mois commencent plutôt le 20 que le 31.

Si j'ai pris un peu de temps pour essayer d'analyser les différentes composantes de ce mouvement inédit « des gilets jaunes » qui aura marqué la période, ce n'est évidemment pas pour le plaisir de l'analyse mais pour que nous affrontions ensemble aussi l'interrogation, très forte et peut-être terrible, qu'il renvoie au syndicalisme.

Parce qu'enfin, sauf à être sourd et aveugle, la dernière des caractéristiques de ce mouvement des « gilets jaunes », c'est tout de même, alors qu'il est parti de revendications sociales qui sont, par excellence, le cœur de l'activité syndicale, qu'il s'est développé totalement hors du syndicalisme, voire, pour certains courants qui le composaient, contre le syndicalisme. Et cela, que cela nous plaise ou non, je crois qu'il faut que nous le regardions en face. Nous allons en discuter ensemble, bien sûr, mais je voudrais vous livrer quelques réflexions sur ce sujet.

Une absence de syndicalisme qui doit nous interroger

Cela nous démontre me semble-t-il tout d'abord, que le système de la démocratie représentative est global et que, du coup, les critiques, et parfois le rejet, dont il est l'objet, englobent toutes ses composantes institutionnelles et donc aussi le syndicalisme qui en fait partie. Nous ne le découvrons pas à l'UNSA mais

si une large part de nos concitoyens juge que les représentants politiques les représentent mal ou pas, eh bien une large part aussi des travailleurs ont la même opinion sur le syndicalisme. Souvent, ils ont tort, bien sûr, et leur jugement à l'emporte-pièce traduit en fait une méconnaissance de la réalité ou des représentations stéréotypées. Mais il peut arriver aussi qu'ils aient raison.

Oui, le syndicalisme français, trop souvent dispersé, enlisé dans ses querelles de boutiques et ses intérêts d'appareil, ne fait pas toujours envie. Oui, sa bureaucratisation et parfois sa politisation lui font trop souvent perdre le fil de ce qui devrait primer, à savoir la défense de l'intérêt des travailleurs. Combien de journées d'action syndicales, habillées des plates-formes revendicatives les plus mirifiques, ne sont-elles en fait conçues que comme une réponse tactique pour gérer ses propres courants internes en vue de la préparation de tel ou tel bureau, tel ou tel conseil ou tel ou tel congrès ? La vérité est que cela n'abuse plus grand monde et les salariés, qui s'en rendent compte, ont bien raison de s'en détourner et de refuser de devoir perdre, en plus, une journée ou des heures de salaire pour cela.

Alors, est-ce seulement cela le syndicalisme? Non, bien sûr. Mais est-ce que cela existe dans le syndicalisme? La réponse est oui, le problème étant que, dans les sociétés médiatiques dans lesquelles nous vivons, les images sont globales et que les errements des uns rejaillissent sur l'ensemble des autres.

Alors, il nous appartient de dire, mais pas seulement de dire, de prouver en le mettant en pratique, que le syndicalisme, ça peut être tout autre chose que ce repoussoir, qu'il n'y a pas LES syndicats mais DES syndicats, que le syndicalisme cela peut

servir à se défendre et à s'opposer mais aussi à proposer et à avancer, à négocier pour engranger de façon concrète, bref, que le syndicalisme ça peut être positif, utile et efficace. Et c'est, modestement mais avec la force de la conviction, à nous, tout particulièrement, UNSA, à faire connaître et à proposer, à l'intérieur de tout cela, notre approche syndicale pragmatique et négociatrice, c'est-à-dire réformiste, et le modèle original de l'autonomie qui nous caractérise, celui d'un syndicalisme où l'on s'efforce d'être à la fois libres et ensemble, où l'on a des valeurs fortes sans prétendre, au nom précisément de ces valeurs, embrigader, idéologiser et penser à la place des autres!

Alors, dans ce moment, bien sûr tout est difficile. Pour négocier, il faut être au moins deux et ce ne sont pas les vents contraires qui manquent en matière de dialogue social. D'abord, ceux soufflés par une large partie du patronat et de la classe politique. On y trouve des variantes, allant du soft « faisons le minimum car on n'a ni temps, ni argent à y perdre » au plus hard « ce ne sont quand même pas des salariés qui vont faire la loi chez moi» ou sa variante « travaille, estime-toi heureux de pouvoir le faire, et tais-toi ».

• Le dialogue social reste un combat

Le dialogue social reste donc un combat en France, tout comme la démocratie n'a toujours pas atteint dans notre pays son point d'équilibre entre ses composantes politiques et sociales. Et de ce point de vue, depuis presque 2 ans maintenant, avec la présidence d'Emmanuel Macron, c'est à une régression considérable que nous assistons malheureusement.

En vérité, le « nouveau monde » dont il portait la promesse politique

se caractérise tout de même... par beaucoup de vieilleries.

Car, enfin, qu'il est vieux ce « nouveau monde » si le pouvoir ne doit y être conçu que comme un exercice vertical, en haut un Jupiter, guide éclairé et génial, en bas une masse qui est là pour approuver, tout désaccord en son sein étant considéré comme la marque d'une incapacité à comprendre! Au XXIème siècle, où la modernité conjugue mondialisation, interconnexions et complexité, on pourrait peut-être attendre quelque chose d'un peu plus inventif!

Et puis qu'il est vieux ce « nouveau monde » où les riches, rendus encore plus riches et rebaptisés pour l'occasion « premiers de cordée », sont censés répandre leurs bienfaits par ruissellement naturel vers les plus pauvres! Là encore, dans une économie où la financiarisation prend le dessus, au point d'avoir créé la pire crise qu'ait connue le capitalisme en 2008, n'y a-t-il pas mieux à imaginer en termes de développement et de répartition des richesses?

Et qu'il est vieux, enfin, ce « nouveau monde » où les corps intermédiaires ne sont considérés que comme des écrans encombrants qu'il est urgent de minimiser et d'écarter! Franchement, face aux bouleversements des techniques et des technologies avec leurs répercussions sur le travail lui-même, face à la mondialisation des marchés et à l'urgence des transitions numériques et écologiques, n'y a-t-il pas quelque chose de plus productif à concevoir en matière de gouvernance du pays, de gouvernance des entreprises ou des services publics que le tout pouvoir au management par un affaiblissement du syndicalisme comme l'ont fait les ordonnances Travail et se prépare à le faire la future loi sur la Fonction publique?

Un monde nouveau à construire

Alors, le « nouveau monde »... Eh bien, la formule n'est finalement pas si mauvaise que cela. Car il existe bien un « nouveau monde » à construire. Ce nouveau monde, c'est celui imposé par l'urgence de la lutte contre le réchauffement climatique et pour la préservation de l'environnement. Car elle est désormais la priorité absolue pour espérer conserver des conditions de vie humaine acceptables sur notre planète. Ce nouveau monde, c'est, dans cet objectif écologique et dans le cadre de la révolution numérique en cours, celui d'un nouveau modèle de développement à construire, avec de nouveaux types d'activité et de production, de nouveaux modes de déplacements, de nouveaux modes de consommation et, sans doute, des pratiques démocratiques elles-aussi à renouveler. Oui, le voilà le nouveau monde dont nous n'avons désormais plus d'autre choix que de devoir accoucher, tant les éléments palpables de catastrophes annoncées sont sous les yeux de chacune et de chacun.

La voilà la grande œuvre à construire, Monsieur le Président de la République, le voilà aussi le grand projet pour redonner corps à la construction européenne! Car la voie européenne à ré-ouvrir et à conforter, c'est celle qu'avec la Confédération Européenne des Syndicats nous réclamons : une Europe sociale, démocratique et écologique, qui parle aux citoyens européens de ce qui les touche - l'environnement, l'emploi, la recherche, l'éducation et qui offre pour cela aux citoyens les outils concrets de la protection mais aussi de l'investissement et du développement.

Car disons-le avec la force de la conviction européenne de toujours de l'UNSA: les sirènes nationalistes et eurosceptiques, ces démagogues casse-cou du repli sur les frontières nationales et souvent de la xénophobie, voudraient fragiliser l'Union Européenne pour la détruire. Ce serait au pire moment, alors que les équilibres économiques et écologiques se jouent évidemment au niveau de la planète. Il serait suicidaire de se priver du seul outil qui puisse nous donner la possibilité de peser au niveau mondial face aux grandes puissances qui, elles, sont toutes des états continents!

Mais c'est parce que, dans la foulée notamment de ses mandats du congrès de Montpellier, l'UNSA est consciente de ces enjeux vitaux, que nous ne pouvons nous contenter de brandir des formules. C'est à notre génération qu'il incombe, non pas seulement de dire, mais d'engager les transitions indispensables numériques et écologiques. Il ne s'agit pas, il ne s'agit plus de procéder à quelques ajustements cosmétiques mais de construire un modèle totalement différent parce que, toute la communauté scientifique internationale nous le dit, le temps est désormais compté. Il doit impliquer les structures et les entités, l'Etat, les entreprises, les organismes, comme les individus eux-mêmes dans leur façon d'être et de se comporter. Bref, ces transitions ne réussiront que si elles mettent bien en mouvement toute la société, ce qui impose que toutes les politiques intègrent des dispositifs de compensation et d'adaptation pour répondre aux inégalités sociales, financières ou territoriales.

C'est une tâche immense, sans doute, mais c'est la nôtre. Elle implique que, pour notre part, nous affrontions des dossiers syndicalement très complexes et délicats, où nous pouvons nous retrouver rapidement en porte-à-faux, voire en contradiction, à commencer par celui de l'emploi. Car au pays de la

transition écologique, tout n'est pas miraculeux. Il y a, bien sûr, la promesse de nouveaux emplois sur des secteurs dits « verts » appelés à se développer, mais elle cohabite aussi avec celle de destruction d'emplois en lien avec des activités appelées à se réduire, voire à disparaître. Et soyons-en conscients, cela ne se réglera pas toujours, pour les salariés, par de simples jeux de transfert car, en nombre, en qualification, en lieux d'implantation, ces emplois ne seront pas nécessairement équivalents et facilement échangeables. Soyons conscients aussi que les modes de vie à changer, s'ils ouvriront de nouvelles perspectives en rétréciront peut-être aussi d'autres : retrouver les voies de la sobriété en matière énergétique ou de consommation peut être vécu par certains comme une régression, tout comme en matière de déplacement où se jouent des principes de liberté.

L'UNSA a toujours raisonné en termes de négociations et il y aura donc du pain sur la planche car c'est tout cela qu'il s'agit de négocier. Elle a toujours raisonné aussi en termes de parcours professionnels et de sécurisation de ces parcours. Nous ne sommes donc pas démunis de réponses syndicales. Mais il nous reviendra de les perfectionner et surtout, de faire en sorte que tous ces dispositifs changent de braquet pour atteindre la dimension adaptée à l'ampleur de la tâche. De ce point de vue, je ne suis pas sûr que la formation professionnelle ait atteint le graal de l'efficacité et de l'opérationnalité du seul fait que chaque salarié soit censé, comme le ministère du Travail s'en vante, pouvoir désormais décider en tête à tête avec son smartphone de comment il dépensera son capital formation en euros.

Mais je reviens à ce cap décisif à franchir, celui de la lutte contre le réchauffement climatique et pour

la préservation de l'environnement. Pour y parvenir, il faut au moins deux choses :

- Etablir avec méthode les grands axes de transformation en matière de réduction des gaz à effets de serre avec des cibles cohérentes à atteindre, et avec les investissements nécessaires en matière de politique énergétique, de politique de transport, d'habitat, de consommation alimentaire, d'emploi, de préservation de la biodiversité, etc...
- Etablir enfin les conditions pour que la population, comprenant et adhérant à ces objectifs, s'en empare et les mette en œuvre.

C'est simple à énoncer, bien sûr. Plus difficile à réaliser car les résistances, les intérêts avec leurs lobbys, sont et seront toujours là pour empêcher, ralentir, éviter, détourner. Mais le succès des marches pour le climat, au niveau français comme au plan international, celui de la mobilisation particulière de la jeunesse répondant à l'appel de la jeune suédoise Greta Thunberg, mobilisations qui ont eu notre soutien, montrent que les consciences évoluent et que les rapports de force peuvent aussi s'inverser.

• L'UNSA, signataire du Pacte Social et Ecologique

Il existe donc une voie pour s'en saisir. C'est ce que nous avons voulu indiquer avec le Pacte Social et Ecologique que nous avons élaboré et signé avec 18 autres organisations de la société civile française.

Syndicats, organisations de jeunesse, mutuelles, associations ou fondations environnementales, d'éducation populaire, de lutte contre la pauvreté et pour l'insertion sociale, d'accueil et d'intégration des migrants, nous nous connais-

sions et collaborions déjà, notamment dans le cadre du regroupement « Les places de la République » que nous avions créé il y a plus de 2 ans. Mais, au cœur de la crise politique, sociale et démocratique révélée par le mouvement dit « des gilets jaunes » et dans le contexte du Grand Débat organisé par le Président de la République dans tout le pays, nous avons décidé d'assumer publiquement notre responsabilité collective en rendant ce pacte public, il y a un mois.

Au nom des millions de citoyens que représentent ensemble nos associations agissant dans tout le pays, au plus profond des territoires et de leur environnement naturel, au cœur des lieux de travail, des lieux d'éducation, de culture, de sport, des réseaux de solidarité ou encore de santé, nous avons signifié qu'il existait une condition centrale pour avancer : celle de ne plus jamais dissocier environnemental et social. Et parce que c'est notre conception commune de l'action sociale, nous avons mis dans notre pacte 66 propositions pour avancer sur ce projet global, une belle façon, je le dis au passage, de faire mentir celles et ceux qui ne voient dans les corps intermédiaires que des coquilles vides inutiles dont il serait urgent de se débarrasser.

La co-construction, avec les compromis à trouver que cela suppose, avec, en son cœur, la justice sociale qui est la clé de l'acceptation sociale : c'est la voie que veut aider à tracer ce pacte et, je vous l'avoue, en ce moment qui est pour moi une fin de mandat, je suis particulièrement fier que l'UNSA ait pu y contribuer. Car non seulement il me semble qu'il tape juste mais il le fait avec la volonté de durer et pas pour un simple coup d'éclat. L'observatoire des politiques qu'il va mettre en place en sera un instrument important.

En m'écoutant évoquer tous ces sujets en ouverture d'un congrès syndical, certains pourraient peut-être se dire : « mais quand va-t-il commencer à parler de syndicalisme? ». Eh bien, j'espère ne pas les décevoir en leur disant que je crois que je ne viens de faire que ça. Car le syndicalisme de ce premier quart de XXIème siècle, sans rien renier de sa spécificité d'action sur les conditions sociales d'existence et de travail. ne peut se concevoir hors du cadre global dans laquelle notre société et son économie évoluent. En vous disant cela, je vous parle bien sûr de la conception particulière qu'a l'UNSA du syndicalisme qui n'est pas partagée par tous les courants syndicaux et c'est bien évidemment leur droit. Notre charte fondatrice le dit et je la cite : « le syndicalisme dont nous nous réclamons met au cœur de sa démarche la transformation sociale par la négociation et le contrat appuyé sur le rapport de force ».

C'est le sens d'un congrès d'essayer de nous armer collectivement pour y faire face. Celui de Rennes le fera pendant ces 3 jours, comme celui de Montpellier avant lui nous avait dotés d'un cadre général d'action à mettre en œuvre. Je suis sûr que vous l'aviez apprise par cœur, mais au cas vous auriez quelques trous de mémoire, je vous rappelle cet extrait de la résolution générale de Montpellier: « (...) nous devons nouer des alliances avec des organisations de la société civile sur tous les sujets où les revendications syndicales croisent celles d'associations dont le cœur d'activité initial est différent. C'est particulièrement vrai sur les questions environnementales, de consommation, de droit social, de droits démocratiques ou d'évolutions sociétales ». Vous voyez que, si le Secrétariat National a engagé nationalement l'UNSA, comme je viens de l'évoquer, dans cette aventure du pacte social et environnemental à plusieurs, il ne l'a pas fait par simples inclinaisons personnelles mais bien en application du mandat collectif de Montpellier. C'est important de le dire dans cette phase de notre congrès où il faut juger de notre activité.

Quel débouché au « Grand débat » ?

J'en viens, rassurez-vous, à la fin de ce discours introductif. Elle sera centrée sur le « Grand Débat » ou, plus exactement, car le « grand débat » est désormais derrière nous, sur la question centrale de la sortie de ce « Grand Débat ». C'est sans doute l'un des sujets les plus complexes et délicats auquel un gouvernement ait été confronté.

D'abord parce que ce Grand Débat est à la fois la conséquence et la manifestation d'une crise, celle de la démocratie représentative que j'ai évoquée au début de mon propos.

Soyons clairs: sans mouvement dit « des gilets jaunes », cette opération n'aurait évidemment pas eu lieu et le gouvernement aurait continué, comme avant, à faire tout seul, sans écouter, et notamment pas les syndicats qui, comme le nôtre pourtant, n'avaient cessé de tirer la sonnette d'alarme depuis des mois sur la plupart des sujets sociaux qui ont été au cœur des mobilisations de la fin 2018. Le hic, que les cerveaux idéologisés et technocratiques n'arrivent jamais à intégrer, c'est qu'il y a eu cette explosion sociale et, plus significatif encore, appuyée par un soutien massif de l'opinion révélé par tous les sondages. Sur quoi s'est fait un soutien aussi large? Pas sur l'approbation des violences, des déprédations ou des dérives factieuses,

bien évidemment, mais sur le sentiment qu'en matière d'injustice sociale et de mode de gouvernement solitaire et méprisant, les bornes étaient dépassées.

Le « Grand Débat » a été une réussite et, à sa place, l'UNSA y a contribué en faisant part de ses propres réflexions et propositions. Des millions de nos concitoyens y ont participé et se sont exprimés, en suivant ou non d'ailleurs le cadre imaginé par le gouvernement. C'est plutôt réconfortant car cela prouve que beaucoup, dès lors qu'on leur en offre la possibilité, sont prêts à échanger et ont des choses à dire sur les grands choix politiques du pays. Mais aussi positif qu'ait pu être cet aspect, le fait est que le « Grand Débat » n'aura néanmoins pas réussi à entraîner véritablement au-delà des inclus du système démocratique. Or, pour ressouder une France affaiblie par de profondes fractures sociales, tout l'enjeu est d'associer le plus possible de citoyens, à commencer par celles et ceux qui se situent aujourd'hui le plus en marge, autour d'un nouveau projet collectif, d'un nouveau contrat social porteur de justice.

Le gouvernement a fait tout le contraire pendant un an et demi du quinquennat. Va-t-il désormais le proposer? Je n'ai évidemment pas de réponse à cette question car ce sont les faits qui nous le diront. On peut comprendre, tant les matériaux accumulés dans le « Grand Débat » sont divers et foisonnants, qu'il n'y ait pas de décisions immédiates et toutes prêtes. En tout état de cause, certains signaux politiques actuels sont contreproductifs. Je pense tout particulièrement au projet de loi sur la Fonction publique que le gouvernement aurait été bien inspiré de

suspendre, plutôt que de s'acharner à le présenter envers et contre tout, en réussissant l'exploit d'un rejet unanime des 9 organisations syndicales du secteur. S'il s'était agi encore de répondre aux messages portés dans le « Grand Débat » par toutes celles et tous ceux qui se sentent abandonnés des pouvoirs publics en étant privés dans leur territoire des services publics pour lesquels ils paient l'impôt, on aurait pu le comprendre. Mais rien de tout cela puisque ce projet de loi, censé « refonder le contrat social avec les agents publics », emporte en fait une restriction des droits des agents et vise une contraction de la Fonction publique. Les 120 000 suppressions de postes annoncées en sont l'expression.

C'est pour cela que l'UNSA, pour sa part, avait plaidé et plaide encore pour que les acteurs sociaux participent de la phase délibérative du « Grand Débat », celle où les décisions politiques devront être construites.

Car si, d'aventure, la suite de l'histoire devait être « on prend les mêmes et on recommence » ou sa variante « on fait la même chose, mais habillée un peu différemment », ce ne serait pas une sortie de la crise mais une aggravation qui pourrait être terrible quant à ses conséquences sociales et politiques. Cela justifie que, depuis cette tribune, je lance un appel au gouvernement et au Président de la République pour qu'ils ne gâchent pas cette occasion exceptionnelle et qui ne se représentera pas.

Voilà, mes cher(e)s ami(e)s et camarades, j'en ai terminé avec cette introduction à nos débats. Il ne me reste plus qu'une chose à faire : vous remercier de votre attention.